



Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2003
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-sixième session

31 mars-4 avril 2003

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Exécution du programme et futur programme
de travail du Secrétariat dans le domaine
de la population**

Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population en 2002 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le bilan des progrès réalisés par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU dans l'exécution de son programme de travail en matière de population en 2002. Il rend compte des activités de la Division touchant l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations; les estimations et projections démographiques mondiales; les politiques démographiques et le vieillissement de la population; la population et le développement; le suivi, la coordination et la diffusion de l'information démographique; et la coopération technique dans le domaine démographique. Il décrit également d'autres activités courantes de la Division.

La Commission souhaitera peut-être prendre acte du présent rapport.

* E/CN.9/2003/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–3	3
I. Fécondité et planification familiale	4–6	4
II. Mortalité et santé	7–8	5
III. Migration internationale	9–11	6
IV. Migrations internes	12	7
V. Projections démographiques mondiales	13–19	7
A. Estimations et projections démographiques mondiales : révision de 2002	13–18	7
B. World Urbanization Prospects : révision de 2001	19	9
VI. Politiques en matière de population	20–23	9
VII. Vieillesse de la population	24–25	10
VIII. Population et développement	26–29	11
IX. Suivi, coordination et diffusion des informations sur la population	30–33	12
A. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population	30	12
B. Sites Web sur la population	31–33	12
X. Coopération technique	34–37	13
Annexe		
Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents établis par la Division de la population en 2002		15

Introduction

1. Les activités du Secrétariat de l'ONU en matière de population relèvent essentiellement de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales. Telles qu'elles sont énoncées dans la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département des affaires économiques et sociales (ST/SGB/1997/9), les attributions essentielles de la Division sont les suivantes :

a) Fournir rapidement des données, des informations et des analyses fiables sur les tendances et politiques en matière de population; et identifier les questions nouvelles et entreprendre des études à leur sujet, afin d'appuyer la Commission de la population et du développement, le Conseil économique et social, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et la communauté internationale;

b) Assurer des services techniques de secrétariat à la Commission de la population et du développement, y compris le suivi, l'examen et l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹;

c) Promouvoir la coordination entre les diverses entités des Nations Unies dans le domaine de la population;

d) Établir les estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies, qui constituent un ensemble uniformisé de données destiné à être utilisé par tous les organismes des Nations Unies;

e) Jouer un rôle directeur dans la mise en place et le fonctionnement de systèmes et réseaux d'information sur la population;

f) Fournir des services consultatifs afin d'aider les gouvernements à améliorer les capacités institutionnelles et techniques dont ils ont besoin pour analyser les données sur la population et les informations connexes, formuler les politiques nationales et appliquer et évaluer les programmes;

g) Établir les rapports du Secrétaire général à la Commission de la population et du développement, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale;

h) Élaborer, à l'intention du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires qui relèvent de lui, des rapports analytiques, des études approfondies, des documents de base, des notes d'information et des listes de messages à faire passer sur les problèmes en matière de population auxquels fait face la communauté internationale;

i) Maintenir des contacts avec les organisations non gouvernementales et les établissements universitaires du monde entier; organiser des groupes de travail, des réunions d'experts et des colloques sur les questions de population; et participer à des séminaires et réunions spécialisées sur des sujets relevant de la Division de la population.

2. Le présent rapport porte sur les activités de recherche, de coopération technique et d'information menées par la Division en 2002. Le programme de travail de la Division pour l'exercice biennal 2002-2003 a été formulé et exécuté dans le cadre général défini dans le plan à moyen terme pour la période 2000-2005,

compte tenu des recommandations de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement, de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à l'occasion de laquelle l'Assemblée a adopté des mesures importantes pour la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement², et d'autres conférences internationales pertinentes.

3. La Division a continué, en étroite collaboration avec divers fonds, programmes et entités des Nations Unies, à exécuter son programme de travail et à participer au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs et le grand public lui demandent fréquemment des données et des informations sur les questions de population et de développement.

I. Fécondité et planification familiale

4. Le rapport intitulé « Partnership and Reproductive Behaviour in Low Fertility Countries » (ESA/P/WP.177) a été publié. Il montre que si les caractéristiques sociales de base des pays à faible taux de fécondité sont identiques, leurs caractéristiques socioéconomiques et culturelles sont souvent différentes, ce qui explique, par exemple, que les formes de vie en couple, l'âge au mariage et l'âge au premier enfant, le pourcentage de couples officiellement mariés, le pourcentage de femmes restant infécondes, la structure par parité de la procréation n'y soient pas les mêmes. Au cours des dernières décennies du XXe siècle, la famille en tant qu'institution sociale a évolué. L'âge au mariage s'est élevé partout dans le monde, sauf en Europe de l'Est; dans plusieurs pays occidentaux, il a presque atteint 30 ans. Dans quasiment tous les pays, le taux de nuptialité des célibataires est passé d'une moyenne de 0,9 à 1,0 par femme en 1970 à 0,6-0,7 à la fin du siècle, ce qui indique que les mariages officiels sont moins fréquents. Les nouvelles formes de vie en couple, telles qu'une cohabitation stable et prolongée, se sont multipliées dans la plupart des pays de l'Europe du Nord et de l'Europe de l'Ouest et aux États-Unis d'Amérique. Les tendances en matière de fécondité sont associées à une évolution du mode de vie en couple : l'âge au premier enfant a augmenté mais les naissances survenues dans les couples stables dont les membres ne vivent pas séparément, partout où ils sont nombreux, ont compensé partiellement les incidences négatives des récentes tendances en matière de nuptialité. La structure par parité du récent recul de la fécondité varie d'un pays développé à l'autre. Dans certaines régions, la diminution des naissances de troisième ordre et des ordres supérieurs a été un facteur décisif de ce recul, alors que dans d'autres régions, en particulier en Europe du Nord, c'est l'augmentation de l'infécondité au cours des 30 dernières années du XXe siècle qui en a été le principal facteur. Les taux actuels d'infécondité se situent dans une fourchette de valeurs très large, puisqu'ils vont de 5 % en Asie de l'Est à 20 % aux États-Unis et près de 30 % en Allemagne. Les taux de fécondité de premier ordre d'environ 0,7 enfant par femme observés en Asie de l'Est indiquent toutefois que le pourcentage de femmes infécondes est appelé à y augmenter sensiblement à l'avenir.

5. La Division met actuellement la dernière main à un rapport sur la fréquence et les tendances de l'utilisation des contraceptifs telles qu'elles ont été évaluées en 2002. Les résultats préliminaires de cette évaluation indiquent que le taux d'utilisation des contraceptifs dans le monde – c'est-à-dire le pourcentage de

femmes mariées ou vivant maritalement qui sont en âge de procréer et utilisent des contraceptifs – a atteint 61 % en 1997, contre 58 % en 1993. Dans les pays développés, ce pourcentage est en moyenne de 69 %. Dans les pays en développement, il est en moyenne de 59 % mais varie considérablement selon les régions : alors qu'il n'est que de 25 % en Afrique, il atteint 64 % en Asie et 69 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. La plupart des utilisateurs de contraceptifs font appel à des méthodes modernes, dans une proportion de 92 % dans les pays en développement, contre seulement 81 % dans les pays développés – écart dû en grande partie au fait que les méthodes traditionnelles (essentiellement le retrait) sont plus utilisées dans certaines régions d'Europe (Europe de l'Est et Europe méridionale). En Europe, les utilisateurs de contraceptifs sont en effet 27 % à recourir aux méthodes traditionnelles, contre 20 % en Afrique, 8 % en Asie, 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 7 % en Amérique du Nord et 8 % en Océanie. La stérilisation féminine, les dispositifs intra-utérins et la pilule sont les trois méthodes de contraceptives les plus utilisées dans le monde. Le présent rapport se fonde en partie sur les données figurant sur la planche murale intitulée *World Contraceptive Use, 2001*³, qui a été publiée en mars 2002.

6. Une étude en cours montre que certaines des évolutions démographiques et sociales les plus remarquables concernent le mariage – aussi bien le pourcentage de personnes mariées et l'âge au mariage que le pourcentage de cas dans lesquels le mariage se termine par un veuvage ou un divorce. L'âge au mariage s'élève régulièrement dans toutes les grandes régions du monde depuis 40 ans et atteint actuellement au moins 26 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes. En Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine et dans les Caraïbes, le pourcentage d'hommes mariés âgés de 20 à 24 ans est actuellement de moins de 20 %, alors qu'il est légèrement inférieur à 60 % en Afrique et en Asie. Le pourcentage des adolescentes mariées de 15 à 19 ans continue également de baisser, en particulier en Afrique et en Asie – encore qu'il reste élevé dans ces deux régions, où il atteint respectivement 25 % et 15 %. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes fait figure d'exception en la matière, la tendance à la baisse du pourcentage d'adolescentes mariées s'y étant inversée ou enrayée récemment. Dans toutes les régions et à tous les âges, la désintégration et la dissolution des liens conjugaux s'intensifient, sauf en Asie, où, depuis 40 ans, elles n'ont cessé de reculer. Cette évolution explique en partie la diminution de la fécondité, qui touche plus particulièrement les pays en développement. Si la diminution du nombre moyen de naissances par femme au cours des 20 dernières années tient essentiellement au recul de la fécondité, elle s'explique aussi, à hauteur de 21 % en Afrique, de 26 % en Asie et de 8 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, par l'évolution de la nuptialité.

II. Mortalité et santé

7. Le manuel relatif à l'estimation de la mortalité adulte a été publié en juillet 2002 sous le titre « Methods for Estimating Adult Mortality » (ESA/P/WP.175). Il présente les méthodes utilisées pour estimer cette catégorie de mortalité lorsque les faits d'état civil enregistrés ne sont pas fiables et examine les méthodes faisant appel aux coefficients de survie et au nombre de décès intercentésitaires et celles reposant sur des informations sur les parents et les enfants survivants. De plus, un atelier sur la mortalité adulte et le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome

d'immunodéficience acquise (VIH/sida), prévu pour juillet 2003, est en cours de préparation. Des experts y expliqueront les méthodes mises au point pour mesurer la mortalité adulte dans les pays en développement malgré l'insuffisance des données concrètes disponibles, analyseront l'incidence de la pandémie de VIH/sida sur cette variable et dresseront le bilan régional de la mortalité adulte à l'ère de la pandémie, en insistant particulièrement sur l'Afrique.

8. L'établissement du rapport sur la mortalité des nourrissons et des enfants se poursuit. Ce rapport présentera, pour chaque pays, des informations sur les sources de données, des estimations combinées concernant les deux sexes, des estimations ventilées par sexe, une illustration graphique des tendances actuelles et, le cas échéant, les résultats obtenus à l'aide de méthodes indirectes.

III. Migration internationale

9. La Division a mis la dernière main à son rapport sur la migration internationale à partir des pays en transition entre 1980 et 1999 et l'a publié en septembre 2002 en tant que document de travail (ESA/P/WP.176). Ce rapport présente les données sur l'immigration et l'émigration enregistrées depuis 1980 par 45 pays, classées par pays d'origine et pays de destination; ces données concernent les pays d'Europe de l'Est, les États qui ont succédé à l'Union des Républiques socialistes soviétiques et à la République de Yougoslavie et l'Albanie. Globalement, le rapport montre qu'entre 1980 et 1984, 1,2 million de personnes se sont déplacées des pays en transition vers les pays à économie de marché, ce chiffre ayant ensuite atteint 2,7 millions entre 1985 et 1989 puis 6 millions entre 1990 et 1994, avant de tomber à 3,3 millions entre 1995 et 1998.

10. La Division a organisé une réunion de coordination sur la migration internationale les 11 et 12 juillet 2002 et établi un rapport intitulé « International Migration Report, 2002 ». La réunion, qui avait pour objectif de faciliter la coordination des activités relatives à la migration internationale menées par les organismes des Nations Unies et les organisations internationales, régionales et nationales compétents, a permis à des représentants d'organisations internationales et intergouvernementales et d'autres organisations d'examiner les questions liées au recueil et à l'échange d'informations en la matière. La documentation de la réunion et le texte intégral de son rapport, y compris les conclusions des participants, sont affichées sur le site Web de la Division, et le rapport a été publié sous la cote ESA/P/WP.178.

11. La Division a publié une planche murale intitulée *International Migration, 2002*⁴ et un rapport analytique intitulé *International Migration Report, 2002*⁵, qui résumant les résultats de toutes ses recherches sur les politiques en matière de population, les estimations et les projections démographiques et les flux migratoires. L'un et l'autre contiennent les informations clefs les plus récentes sur la migration internationale dans tous les pays et toutes les régions du monde, notamment les estimations des stocks de migrants, des flux migratoires nets et des envois de fonds des réfugiés et des travailleurs migrants. Ces estimations sont complétées par des informations sur les vues et politiques des gouvernements sur la migration internationale et sur la ratification, par les pays Membres de l'ONU, des instruments sur la question. Elles montrent qu'en 2000, environ 175 millions de personnes résidaient dans un pays autre que celui où elles étaient nées et que, parmi elles, 16

millions étaient des réfugiés. Elles montrent également que pendant la période 1995-2000, les pays développés ont accueilli en moyenne tous les ans 2,3 millions de migrants en provenance des pays en développement et qu'en 2001, 44 % des pays développés et 39 % des pays en développement s'étaient dotés de politiques visant à réduire l'immigration. La planche murale et le rapport peuvent être consultés sur le site Web de la Division (<<http://www.unpopulation.org>>).

IV. Migrations internes

12. La Division a commencé à étudier les tendances des migrations internes en s'appuyant sur les données des enquêtes démographiques et sanitaires. Le rapport correspondant, qui examinera les variations des tendances, résultats et facteurs des différents types de migration selon les sexes, devrait être publié en 2003.

V. Projections démographiques mondiales

A. Estimations et projections démographiques mondiales : révision de 2002

13. Avec l'aide de la Fondation MacArthur, la Division a convoqué au Siège de l'ONU à New York, du 11 au 14 mars 2002, une réunion d'experts sur le thème « Completing the Fertility Transition ». Cette réunion avait pour but d'examiner les directives relatives aux projections concernant l'évolution de la fécondité pour la révision de 2002, en particulier celles concernant les pays à taux de fécondité intermédiaire, c'est-à-dire dont le taux de fécondité s'est situé entre 2,1 et 5 enfants par femme au cours de la période 1995-2000.

14. Ces directives partent de l'hypothèse que le taux de fécondité dans ces pays chutera à 1,85 enfant par femme d'ici à 2050, et non pas à 2,1, comme le prévoient les directives actuelles. Il s'agit là d'un changement considérable, en raison aussi bien de l'importance de la population des pays à taux de fécondité intermédiaire (qui représentait 43 % de la population mondiale en 2000), que des nombreuses incidences qu'aurait le maintien de leur taux de fécondité à un niveau inférieur au seuil de remplacement des générations.

15. Plus de 40 experts en matière de population représentant toutes les régions du monde ont participé à la réunion. À l'issue de débats très nourris, ils ont généralement approuvé les directives révisées touchant les projections en matière de fécondité dans les pays à taux de fécondité intermédiaire, mais ont souligné que vu les taux de fécondité modérément élevés de ces pays et l'élan démographique résultant de l'accroissement rapide de la population pendant près d'un siècle, la population mondiale s'accroîtrait probablement de 3 milliards de personnes au cours des 50 prochaines années.

16. Le rapport de la réunion, en cours de publication sous la forme d'un numéro spécial du *Bulletin démographique des Nations Unies*, contiendra un compte rendu analytique de la réunion, qui indiquera l'ordre du jour, le mode d'organisation des travaux, la liste des participants et la documentation et offrira un résumé des 30 communications présentées par les pays et des débats. Le rapport, ainsi que la

documentation et les communications, peuvent être consultés en ligne sur le site Web de la Division (<<http://www.unpopulation.org>>).

17. La méthode de projection de la fécondité utilisée dans la révision de 2002 de la publication *World Population Prospects* a été révisée à la lumière des débats de la réunion d'experts. Conformément aux conclusions de cette réunion, dans le scénario prévoyant un taux de fécondité moyen, le taux de fécondité chuterait d'ici à 2050 en dessous du seuil de remplacement des générations dans la plupart des pays en développement où il était estimé égal ou inférieur à cinq enfants par femme en 1995-2000. Les résultats de la révision de 2002 ont été publiés dans un projet de rapport intitulé « World Population Prospects: The 2002 Revision: Highlights » (ESA/P/WP.180) et insérés dans une base de données interactive consultable sur Internet. Ils devraient être publiés intégralement en deux volumes, dont l'un contiendra des tableaux complets et l'autre traitera de la répartition de la population par sexe et par âge. L'ensemble des estimations et des projections sera diffusé via un CD-ROM qui contiendra, non seulement toutes les données figurant dans les volumes I et II, mais aussi les résultats de scénarios de projection supplémentaires (ceux prévoyant un taux de migration nul et une mortalité constante, par exemple) et de scénarios reposant sur diverses hypothèses concernant l'évolution de la pandémie de VIH/sida.

18. La révision de 2002 tient explicitement compte des incidences du VIH/sida dans 47 pays et utilise la méthode révisée mise au point par le Programme commun des Nations Unies sur le syndrome d'immunodéficience acquise et le virus d'immunodéficience humaine (ONUSIDA) pour établir des estimations et des projections de ces incidences. Elle prévoit sept scénarios, dont quatre varient exclusivement en fonction des hypothèses touchant la fécondité. Dans le scénario prévoyant un taux de fécondité moyen, ce taux est supposé atteindre 1,85 enfant par femme d'ici à 2050 dans la plupart des pays, sauf, essentiellement, dans ceux où il était très supérieur à 6 enfants par femme pendant la période 1995-2000. Dans le scénario prévoyant un taux de fécondité élevé, ce taux est supposé atteindre un niveau supérieur de 0,5 enfant à celui atteint dans le scénario prévoyant un taux de fécondité moyen et, dans le scénario prévoyant un taux de faible fécondité, ce taux est supposé atteindre un niveau inférieur de 0,5 enfant à celui atteint dans le scénario prévoyant un taux de fécondité moyen. Un scénario prévoyant un taux de fécondité constant, c'est-à-dire où le taux de fécondité demeure au même niveau que celui estimé pour la période 1995-2000, est établi à des fins de comparaison. De même, un scénario prévoyant un taux de migration nul, reposant sur les mêmes hypothèses de fécondité et de mortalité que le scénario prévoyant un taux de fécondité moyen, mais dans lequel le taux de la migration internationale est fixé à zéro à compter de 2000, est également inclus à des fins de comparaison. D'autre part, un scénario prévoyant un taux de mortalité constant, dans lequel le taux de mortalité conserve pendant la période 2000-2050 la valeur qu'il avait atteinte pendant la période 1995-2000, et un scénario dans lequel, dès 2000 et pour chaque pays, les taux de fécondité atteignent un niveau assurant le remplacement des générations, ont également été élaborés. Enfin, pour les pays durement touchés par la pandémie de VIH/sida, un scénario faisant abstraction de celle-ci permettra d'évaluer les incidences démographiques.

B. World Urbanization Prospects : Révision de 2001

19. Le rapport sur la révision de 2001 de la publication « World Urbanization Prospects » (ESA/P/WP.173) a été achevé et publié, de même qu'ont été publiées deux planches murales intitulées respectivement *Urban and Rural Areas, 2001*⁶ et *Urban Agglomerations, 2001*⁷. Les données figurant sur ces planches sont diffusées à l'aide de deux disquettes numériques, l'une intitulée *Urban and Rural Areas, 1950-2030 (POP/DB/WUP/Rev.2001/1)*, et l'autre *Urban Agglomerations, 1950-2015 (POP/DB/WUP/Rev.2001/2)*. L'élaboration de la base de données sur la population urbaine et péri-urbaine s'est poursuivie. La base comprend désormais les définitions servant à établir les données, de manière à assurer la cohérence des travaux futurs et à permettre d'estimer les indicateurs selon différentes définitions. La Division s'emploie, en étroite coopération avec le Service des statistiques démographiques et sociales de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, à élargir la collecte des données sur la population urbaine et périurbaine auprès des pays.

VI. Politiques en matière de population

20. La publication intitulée *National Population Policies, 2001*⁸, qui a été achevée et publiée en 2002, offre à tous les États, qu'ils soient Membres de l'ONU ou non, les informations les plus complètes et les plus à jour sur les politiques en matière de population. Révisée et mise à jour tous les deux ans, elle donne un aperçu d'ensemble de ces politiques et de la dynamique de la population au milieu des années 70, 80 et 90 et en 2001. On y trouve notamment des informations sur les politiques nationales en matière de population ayant trait à l'accroissement de la population, à la fécondité, à la santé et à la mortalité, à la migration internationale et à la répartition géographique de la population. Elle conclut que si tous les gouvernements sont particulièrement préoccupés par le sida, ils s'inquiètent aussi beaucoup, dans les pays développés, de la faiblesse du taux de fécondité et du vieillissement de la population et, dans les pays en développement, de l'accroissement rapide de la population et des taux élevés de mortalité infantile, postinfantile et maternelle. La publication a été diffusée sur support papier, sur CD-ROM et sur le Web.

21. En 2002 également est parue, à l'occasion du premier anniversaire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, une publication intitulée *HIV/AIDS: Awareness and Behaviour*⁹. Cette publication, qui est disponible en anglais et en français, examine le degré de sensibilisation au VIH/sida et les comportements vis-à-vis de cette maladie dans 39 pays en développement, par groupe de population, tranche d'âge et sexe. Les informations qu'elle contient sur les comportements à risque, leurs facteurs et leur contexte devraient permettre de mieux cibler les efforts de prévention. Il en ressort que, bien que les dangers inhérents au VIH/sida soient largement connus dans le monde, les comportements sexuels demeurent hasardeux. Il en ressort également que les femmes sont généralement moins bien informées que les hommes au sujet du virus et de la maladie et que cela est probablement lié à leur condition et au fait que les questions sexuelles constituent une question délicate dans de nombreuses cultures. La publication en question complète une publication antérieure intitulée *HIV/AIDS: Population Impact and Policies, 2001*¹⁰.

22. Une étude sur les politiques en matière de migration internationale, intitulée « International migration: explicit policies, uncertain consequences », a été réalisée et présentée à la réunion de coordination des Nations Unies sur la migration internationale (11 et 12 juillet 2002). Selon cette étude, qui donne un large aperçu des politiques en question, celles qui ont été adoptées depuis les années 70 ont eu parfois, sur les mouvements migratoires, des conséquences à court et à long terme qui n'étaient pas toutes prévues ni souhaitées.

23. Deux autres études ont été entreprises et menées à bien en 2002. La première, intitulée « Views and policies concerning population growth and fertility among Governments in intermediate fertility countries », a été réalisée à l'occasion de la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la transition en matière de fécondité (11-14 mars 2002). Il en ressort essentiellement que la plupart des pays ayant un taux de fécondité intermédiaire (c'est-à-dire ceux dans lesquels le taux de fécondité se situe entre 2,1 et 5 enfants par femme) se sont dotés de politiques visant à faire baisser la fécondité et que ces politiques font souvent appel à des mesures d'incitation et à des mesures dissuasives. La seconde étude, intitulée « Governments views and policies on contraception » doit être insérée dans une publication à paraître, intitulée *World Contraceptive Use, 2002*. Elle conclut que les vues et politiques des gouvernements en matière de contraception ont considérablement évolué au cours des 30 dernières années et que cette évolution a joué un grand rôle dans l'évolution du comportement procréateur. De manière générale, les pays où il existe des programmes de planification familiale depuis longtemps ont un taux d'utilisation de contraceptifs plus élevé que ceux dans lesquels la tradition est plus récente.

VII. Vieillesse de la population

24. Les actes finals d'une réunion technique sur le vieillissement de la population et les conditions de vie des personnes âgées ont été publiés en anglais, espagnol et français sous forme d'un numéro spécial du *Bulletin démographique des Nations Unies*¹¹. Le volume rédigé en anglais est paru en 2001. La réunion, qui a rassemblé des experts de différentes régions du monde, avait pour but d'examiner les questions les plus urgentes qui se posent concernant le vieillissement de la population et les conditions de vie des personnes âgées, leur contexte historique et culturel et la manière dont les conditions de vie des personnes âgées influent sur la demande d'aide formelle et informelle et dont les gouvernements répondent à cette demande. Une étude distincte des caractéristiques, tendances et variables sociales et économiques des conditions de vie des personnes âgées dans le monde est en cours d'achèvement et doit être publiée en 2003.

25. Toujours en ce qui concerne le vieillissement, deux documents parus au début de 2002, à savoir une publication intitulée *World Population Ageing, 1950-2050*¹² et une planche murale intitulée *Population Ageing, 2002*¹³ ont été distribués aux participants à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, avril 2002), à la Conférence ministérielle de la Commission économique pour l'Europe sur le vieillissement (Berlin, septembre 2002) et à d'autres réunions. Ils ont été également diffusés par courrier à l'aide de la liste d'adressage établie et mise à jour par le Programme des Nations Unies sur le vieillissement et par les canaux dont la Division se sert habituellement pour diffuser des documents auprès des particuliers et des organisations. Ils donnent un aperçu du vieillissement de la population aux

niveaux mondial et régional et fournissent des informations par pays sur la question et sur les perspectives en la matière à l'horizon 2050. Traitant des facteurs démographiques du vieillissement de la population, de l'ampleur et de la rapidité de ce phénomène, de l'évolution de la pyramide des âges, du profil démographique des personnes âgées, notamment des différences selon le sexe, et de certaines des caractéristiques socioéconomiques de ce groupe de population, ils montrent que le vieillissement de la population en cours est un phénomène généralisé et durable sans précédent, qui a de profondes incidences économiques et sociales. Entre 1950 et 2000, le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans a triplé dans le monde et il triplera encore d'ici à 2050 pour atteindre environ 2 milliards. Dans les pays développés, le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans, qui représentait presque un cinquième de la population en 2000, devrait en représenter un tiers d'ici à 2050, et dans les pays en développement, où ce nombre ne représente actuellement que 8 % de la population, il en représentera près de 20 % d'ici à 2050. Le vieillissement de la population étant beaucoup plus rapide dans les pays en développement que dans les pays développés, les pays en développement disposeront de moins de temps pour s'adapter à ses conséquences. De plus, ce vieillissement s'y produira à un stade de développement socioéconomique beaucoup moins avancé que dans les pays développés.

VIII. Population et développement

26. La version 3 de la base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement (PRED Bank), qui est parue sur CD-ROM début 2002, a été largement diffusée auprès des établissements d'enseignement et de recherche, à titre gratuit dans les pays en développement et à titre onéreux dans les pays développés. Le choix des variables de cette nouvelle version, qui couvre toutes les régions du monde, a été revu et une nouvelle interface-utilisateurs a été mise au point pour la recherche documentaire, l'exportation et l'impression des données. La base de données contient certains des indicateurs qui ont servi, en 2000, à réviser les estimations et projections démographiques et autres données établies par la Division, ainsi que des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux établis par d'autres unités administratives de l'ONU et d'autres organisations internationales. La prochaine version de la base de données, qui a été mise en chantier, comprendra des données issues de la révision des estimations et projections démographiques effectuée en 2002 et des données à jour provenant d'autres sources.

27. Une étude des conséquences de la pandémie de VIH/sida sur la vie socioéconomique et le développement des pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, est en cours. Elle fera le point de la documentation sur la question et des résultats des recherches sur les conséquences de la pandémie. Elle devrait être achevée en 2003.

28. Elle procédera à un examen critique des conséquences de la pandémie de VIH/sida sur la vie socioéconomique et sur le développement, en particulier en Afrique subsaharienne. Les recherches montrent que, depuis que la pandémie s'est déclarée au début des années 80, elle a eu et continue d'avoir des incidences, non seulement sur la démographie des pays touchés (mortalité, fécondité, structure par âge, taux d'accroissement de la population, etc.), mais aussi sur leur développement économique et social. Si certains de leurs résultats se fondent sur des données

officieuses, d'autres ont été établis à l'aide d'instruments de mesure et d'analyse des conséquences de la maladie plus précis. Aussi l'étude examine-t-elle de manière critique les méthodes utilisées pour évaluer les conséquences du VIH/sida sur les ménages, les entreprises, l'agriculture, la santé, l'éducation et la macroéconomie.

29. Les recherches montrent que la pandémie de VIH/sida a des conséquences néfastes sur les ménages, premiers groupes de population touchés par la maladie, – notamment leur appauvrissement lorsque le soutien de famille vient à décéder et le retrait des enfants des écoles pour qu'ils prennent soin de leurs parents malades ou parce que l'argent manque. La pandémie a également des répercussions importantes sur la main-d'oeuvre, les coûts de production et la productivité des entreprises dans les régions où la prévalence du VIH est élevée, et des conséquences à ce point démesurées sur l'agriculture des pays les plus touchés qu'elle menace la sécurité alimentaire de régions et de pays entiers. Le secteur de la santé pâtit lui aussi gravement du VIH/sida. L'augmentation du nombre des personnes qui ont besoin de services médicaux et le coût élevé des soins de santé dispensés aux personnes contaminées par le VIH ou atteintes du sida paralysent les systèmes de santé déjà insuffisants de la plupart des pays en développement touchés. Ces systèmes voient en outre leurs effectifs se réduire en raison de la maladie, de l'augmentation des coûts et du stress auquel le personnel s'occupant des malades du sida est soumis. Dans le secteur de l'éducation, les effectifs d'enseignants qualifiés diminuent eux aussi dans les pays ou les régions où la prévalence du VIH est élevée. Dans l'ensemble, le VIH/sida est appelé à avoir des répercussions de plus en plus graves sur l'économie et le développement des pays les plus touchés dans un proche avenir.

IX. Suivi, coordination et diffusion des informations sur la population

A. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population

30. En 2002, la Division de la population a établi la dernière édition en date de son rapport annuel intitulé « World Population Monitoring » (ESA/P/WP.179), qui porte sur le thème « Population, éducation et développement », conformément à la décision 2000/1 de la Commission de la population et du développement. Il fournit des informations récentes sur les rapports entre population et éducation et leurs incidences sur le développement. Il traite de questions telles que les tendances en matière de population, d'éducation et de développement; l'éducation et l'entrée dans la vie procréative; les rapports entre éducation et fécondité; les rapports entre éducation, santé et mortalité; l'éducation et la migration internationale; et les progrès accomplis dans la réalisation de l'éducation pour tous.

B. Sites Web sur la population

1. Site Web de la Division de la population : <<http://www.unpopulation.org>>

31. En 2002, la Division a continué à mettre à jour et étoffer son site Web. Ce site, qui a notamment pour fonction de fournir des informations sur ses nouveaux ouvrages de recherche, reproduit le texte de ces ouvrages dans leur intégralité ou

sous forme d'extraits et présente les principaux résultats des recherches, des comptes rendus des réunions et des planches murales. Parmi les nouveaux éléments qui y figurent, on citera les rapports sur la migration internationale, les perspectives mondiales en matière d'urbanisation, les politiques nationales en matière de population, le VIH/sida, l'utilisation de contraceptifs, le vieillissement de la population et les politiques en matière d'avortement. Le site comprend également des documents de la Commission de la population et du développement.

2. Réseau d'information en matière de population : <<http://www.popin.org>>

32. Les activités du Réseau d'information en matière de population (POPIN) ont été intégrées en 2002 dans le programme de coopération technique de la Division. Comme suite à un long processus de reconfiguration, le site Web du POPIN (<<http://www.un.org/popin>>) permet depuis janvier 2002 d'accéder à la mine d'informations et de données sur la population dont disposent les organismes des Nations Unies. Il est entretenu et amélioré en permanence de manière que les liaisons interrompues soient promptement rétablies et que les nouvelles informations sur la population affichées sur le site Web de l'ONU, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies y soient également affichées sans retard. Tout continue d'être fait pour qu'il reste simple, bien structuré et d'une utilisation facile pour les usagers des pays en développement dont les liaisons Internet sont très lentes et très coûteuses.

33. L'analyse des registres du serveur du POPIN montre que celui-ci constitue un très important moyen de diffusion des données sur la population produites par l'ONU, le nombre de pages du site du POPIN consultées tous les ans excédant en effet le demi-million.

X. Coopération technique

34. La Division a continué à axer son programme de coopération technique sur des activités visant à renforcer les capacités des établissements de recherche et d'enseignement des pays en développement spécialisés dans le domaine de la population. Les principaux objectifs stratégiques de ces activités sont les suivants : a) rendre les pays en développement mieux à même de se servir d'Internet aux fins de la recherche et de la formation en matière de population, et encourager l'utilisation systématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les établissements spécialisés dans les questions démographiques; b) promouvoir la coopération entre ces établissements dans le Sud et faire connaître leurs travaux; et c) veiller à ce que les résultats des études et des travaux normatifs de la Division soient communiqués aux acteurs concernés des pays en développement.

35. La Division a mis en place et continue à appuyer et développer trois réseaux d'établissements de recherche et de formation en matière de population dont chacun dispose d'un site Web et d'un groupe de discussion électronique. Le premier de ces réseaux, Demoneta (<<http://www.demoneta.org>>), dessert essentiellement un ensemble d'établissements français de six pays de l'Afrique de l'Ouest et bénéficie de l'appui d'établissements de recherche et de formation français. Le deuxième, DemoNetAsia (<<http://www.demonetasia.org>>), qui regroupe huit établissements d'Asie spécialisés dans les questions de population, dispose d'un site Web qui

comprend l'un des portails d'accès à l'information en ligne sur la population les plus larges du monde. Initialement conçu comme un instrument pour les chercheurs des établissements membres du réseau, ce portail, qui est très largement consulté en Europe et en Amérique du Nord, contribue à faire connaître leurs travaux. Le groupe de discussion électronique du réseau, qui compte quelque 90 membres, sert essentiellement à afficher en ligne des informations sur les nouvelles données démographiques susceptibles d'être utilisées. Enfin, le troisième réseau, Redeluso (<<http://www.redeluso.org>>), destiné aux démographes des huit pays lusophones d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et d'Asie, permet d'accéder facilement à ses informations démographiques en ligne (données statistiques, établissements, documentation, coopération internationale).

36. Une mission dépêchée au Togo a apporté une assistance technique au groupe de recherche démographique de l'Université de Lomé et organisé de nouvelles activités de collaboration dans le cadre du réseau Demoneta. Cette mission, qui a été effectuée conjointement avec l'Institut de recherche pour le développement du Niger, a permis de recenser certains besoins, notamment celui d'assurer la gestion des catalogues des centres de documentation des établissements membres du réseau. Un stage de formation aux logiciels de gestion des bibliothèques WIN-ISIS et WWW-ISIS élaborés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a donc été organisé. Ce stage, qui doit se tenir à l'Université de Lomé au début de 2003, est destiné à des bibliothécaires et à des informaticiens du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

37. La Division a poursuivi l'exécution de son programme de vulgarisation, qui vise à associer des étudiants et de jeunes chercheurs prometteurs des pays en développement à certaines de ses études. En 2002, quatre jeunes universitaires, qui étaient respectivement brésilien, indien, kényen et zimbabwéen, ont participé à un programme de formation conçu expressément à leur intention, qui s'articulait autour des travaux de la réunion du Groupe d'experts relative aux perspectives de recul de la fécondité dans les pays à taux de fécondité intermédiaire.

Annexe

Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents établis par la Division de la population en 2002

Réunions de groupes d'experts

Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la transition en matière de fécondité, 11-14 mars 2002, New York.

Réunion de coordination sur la migration internationale, 11 et 12 juillet 2002, New York.

Études et recherches

Abortion Policies: A Global Review, vol. III, Oman to Zimbabwe, ST/ESA/SER.A/196 (numéro de vente : E.02.XIII.5).

World Population Prospects: The 2000 Revision, vol. III, Analytical Report. ST/ESA/SER.A/200 (numéro de vente : E.01.XIII.20).

World Population Ageing, 1950-2050. ST/ESA/SER.A/207 (numéro de vente : E.02.XIII.3).

World Population Ageing, 1950-2050: Executive summary. ST/ESA/SER.A/207/ES.

HIV/AIDS: Awareness and Behaviour. ST/ESA/SER.A/209 (numéro de vente : E.02.XIII.8).

HIV/AIDS: Awareness and Behaviour: Executive summary. ST/ESA/SER.A/209/ES.

National Population Policies, 2001. ST/ESA/SER.A/211 (numéro de vente : E.02.XIII.12).

International Migration Report, 2002. ST/ESA/SER.A/220 (numéro de vente : E.03.XIII.4).

Population, Resources, Environment and Development databank (PRED Bank version 3.0). ESA/P/WP.170.

World Population Monitoring, 2002: Reproductive Rights and Reproductive Health: Selected Aspects. ESA/P/WP.171.

United Nations Expert Group Meeting on Completing the Fertility Transition. ESA/P/WP.172.

Completing the Fertility Transition. ESA/P/WP.172/Rev.1.

World Urbanization Prospects: The 2001 Revision: Data Tables and Highlights. ESA/P/WP.173.

HIV/AIDS and Fertility in Sub-Saharan Africa: A Review of the Research Literature. ESA/P/WP.174.

Methods for Estimating Adult Mortality. ESA/P/WP.175.

International Migration from Countries with Economies in Transition: 1980-1999. ESA/P/WP.176.

Partnership and Reproductive Behaviour in Low-Fertility Countries. ESA/P/WP.177.

International Migration Report, 2002. ESA/P/WP.178.

World Population Monitoring, 2003: Population, Education and Development. ESA/P/WP.179.

World Population Prospects: The 2002 Revision: Highlights. ESA/P/WP.180.

Catalogue des publications, bases de données et logiciels de la Division de la population, 2001. POP/INF.2.

Population Bulletin of the United Nations: Living Arrangements of Older Persons: Critical Issues and Policy Responses. Special Issue Nos. 42/43 (2001). ST/ESA/SER.N/42-43 (numéro de vente : E.01.XIII.16).

Planches murales

Population Ageing, 2002. ST/ESA/SER.A/208 (numéro de vente : E.02.XIII.2).

World Contraceptive Use, 2001. ST/ESA/SER.A/210 (numéro de vente : E.02.XIII.7 et Corr.1).

Urban and Rural Areas, 2001. ST/ESA/SER.A/212 (numéro de vente : E.02.XIII.10).

Urban Agglomerations, 2001. ST/ESA/SER.A/213 (numéro de vente : E.02.XIII.9).

International Migration, 2002. ST/ESA/SER.A/219 (numéro de vente : E.03.XIII.3).

Publications périodiques

Population Newsletter, No 72 (décembre 2001)

Cette publication, qui paraît tous les six mois permet la diffusion auprès d'un large public de renseignements sur les activités de la Division de la population, les décisions prises par les organes délibérants compétents et les réunions sur la population et les questions connexes organisées par la Division de la population et les organismes des Nations Unies, ainsi que sur les publications de la Division, parues récemment ou à paraître.

Notes

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

² Résolution S-21/2 de l'Assemblée générale, en date du 2 juillet 1999, annexe.

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.7 et Corr.1.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.XIII.3.

- ⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.XIII.4.
 - ⁶ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.10.
 - ⁷ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.9.
 - ⁸ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.12.
 - ⁹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.8.
 - ¹⁰ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.XIII.6.
 - ¹¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.XIII.16.
 - ¹² Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.3.
 - ¹³ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.2.
-